

Engins de chantier - Initiale

A partir du 1er janvier 2020, la recommandation R372m devient la recommandation CACES® R482 - Engins de chantier Catégories A, B1, C1, C2, C3, D, E, F, G

Objectifs

Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®).

Apporter les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail

Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné.

Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.

Public Visé

- Artisan ou salarié d'une entreprise du bâtiment.

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français.

- Aptitude médicale à la conduite de l'engin.

- Etre âgé de 18 ans et plus.

Parcours pédagogique

Jour 1 – THEORIE1 :

1. La réglementation: Recommandation R482.

- Les documents à présenter lors d'un contrôle.
- Les rôles des différents organismes.
- Rôles et responsabilités du chef de chantier, du conducteur de travaux et du chef d'équipe.

2. Classification, technologie.

- Les principaux types d'engins.
- Leurs principaux organes.
- Le fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité.

3. Sécurité.

- Connaître les principaux risques : renversement, heurts, environnement (réseaux enterrés, réseaux aériens).
- Les règles de conduite, de circulation et de stationnement.
- Les dispositions générales de sécurité.

Jour 2 – PRATIQUE :

1. Vérifications.

- Contrôler visuellement l'état de l'engin.
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

2. Conduite, circulation, manoeuvres.

- Circuler sur différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche AV et AR.
- Respect des règles et panneaux de circulation.
- Utilisation de l'avertisseur sonore.
- Chargements et déchargements sur porte engin.

3. Maintenance.

- Effectuer les opérations d'entretien de son ressort.
- Vérifier les différents niveaux.
- Signaler les anomalies.

Jour 3 – TESTS :

CTFFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

- Evaluation théorique.
- Evaluations pratiques.
- Tests CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R482.

Les + métier

Les engins et appareils de levage étant des équipements dangereux s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés, le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) met à disposition des entreprises des éléments permettant d'évaluer les connaissances et le savoir-faire des conducteurs. Le permis CACES®, permet de valider les acquis théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'équipement spécifiques, en sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les instances et répertorier les obligations de la réglementation.
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance.
- Connaître et appliquer les mesures de sécurité lors de l'utilisation d'engins de chantier.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel.
- Apports théoriques sur vidéo-projecteur, exercices théoriques.
- Exercices pratiques.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et certifié

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuilles d'émargement.
- Fiches d'évaluation.
- Tests d'aptitude écrit et pratique

Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la session afin d'en vérifier l'accessibilité